



## Formulaire d'inscription 2019-2020 Jardin d'enfants La Soleillerie Prématernelle et Ateliers

### La prématernelle

Veillez sélectionner la groupe d'âge et le programme approprié. La prématernelle dîner et la prématernelle prolongée se vivent en multi-âge. Les enfants apportent leur dîner. Accueil dès 8h30.

Groupe: \_\_\_ 3-4 ans \_\_\_ 4-5 ans

#### La prématernelle - 8h45 à 11h15

\_\_\_ 3 jours, mardi à jeudi, 1 860 \$ plus 55 \$ frais d'inscription

\_\_\_ 4 jours, lundi à jeudi, 2 460 \$ plus 55 \$ frais d'inscription

#### La prématernelle et le dîner - 8h45 à 12h45

\_\_\_ 3 jours, mardi à jeudi Total : 2 740 \$ plus 55 \$ frais d'inscription

\_\_\_ 4 jours, lundi à jeudi Total : 3 620 \$ plus 55 \$ frais d'inscription

#### La prématernelle prolongée - 8h45 à 15h00

\_\_\_ 3 jours, mardi à jeudi Total : 4 150 \$ plus 55 \$ frais d'inscription

\_\_\_ 4 jours, lundi à jeudi Total : 5 480 \$ plus 55 \$ frais d'inscription

### Atelier Parascolaire Picasso découvre l'orchestre (pour les 5-9 ans)

Les mardis de 16h30 à 17h30: \_\_\_ 10 animations (oct. - déc. 150\$) \_\_\_ 15 animations (jan. - mai, 215\$)

#### **Renseignements** *Veillez écrire en lettre détachées.*

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_ Nom du père : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_ code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : rés. : \_\_\_\_\_ bur. ou cell. : \_\_\_\_\_ Adresse courriel : \_\_\_\_\_

*Votre adresse courriel ne sera utilisée que pour la correspondance à l'interne. Merci de votre collaboration.*

## Engagement de paiement

Je soussignée, \_\_\_\_\_ et (facultatif)

Je soussigné, \_\_\_\_\_

Parent(s) de \_\_\_\_\_, m'engage à payer La Soleillerie les frais de scolarité reliés au(x) programme(s).

(Voir le tableau des frais ci-joint.)

Je reconnais être avisé(e) que l'organisme retiendra l'équivalent d'un mois de service si je retire mon enfant du programme d'activité avant la fin de l'année de La Soleillerie.

Sur simple demande, je m'engage à payer à La Soleillerie des frais de services de 20 \$ dans le cas où l'un de mes chèques ne serait pas honoré par mon institution bancaire.

**La prématernelle de La Soleillerie :** Pour maintenir la vocation de ce programme de soutien à la famille, nous vous demandons de vous engager à venir comme parent-participateur **de deux à cinq animations** dans l'année.

Et j'ai signé à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

parent

**Tous les services sont admissibles pour les reçus d'impôts.**

### Reçu pour fin d'impôts

Le nom de la personne qui paie les frais de garde : \_\_\_\_\_

Le numéro d'assurance sociale de cette personne (obligatoire) : \_\_\_\_\_

L'adresse complète, si elle est différente de celle de l'enfant : \_\_\_\_\_

(Ces informations seront traitées confidentiellement)

Veuillez inclure votre ou vos paiements(s) par chèque(s) à l'ordre de La Soleillerie avec votre inscription. Merci.

Vous pouvez nous poster vos paiements ainsi que le formulaire d'inscription, ou les déposer directement à La Soleillerie :

### **Adresse postale :**

20, avenue Fort  
Saint-Lambert (Québec) J4P 3T2

### **Des questions ? N'hésitez pas :**

Téléphone : 450 671-9544

### **Consultez notre site :**

[www.lasoleillerie.com](http://www.lasoleillerie.com)

## Tableau des Frais et des Dates Importantes 2019-2020

Programme et ateliers	Frais	Nbr de versements	Modalités de paiements	Notes
<p><b>Prématernelle</b> 3 matinées mardi au jeudi 8 h 45 à 11 h 15 3-4 ans et 4-5 ans</p> <p>Accueil dès 8h30</p> <p>La priorité à l'interne se termine le 14 mars</p>	1 860 \$ + 55 \$ frais d'inscription	<p>10 versements : 1 x 241 \$ 9 x 186 \$</p> <p><b>Note : Tous les chèques sont à remettre lors de l'inscription.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un premier chèque de 241 \$. Ce chèque doit être remis à la signature de ce présent contrat et sera encaissé au moment de l'inscription. Ce montant couvre les frais d'ouverture de dossier (55 \$) ainsi que le paiement anticipé du mois de septembre (186 \$). Je reconnais être avisé(e) que ce montant est non remboursable.</li> <li>2. Neuf (9) chèques postdatés de 186 \$ payables le 1er de chaque mois et couvrant les mois d'octobre à juin.</li> </ol>	<p>Je reconnais être avisé(e) que l'organisme retiendra l'équivalent d'un mois de service si je retire mon enfant du programme d'activité avant la fin de l'année de La Soleillerie.</p> <p>Je m'engage à venir comme parent-participant <b>de 2 à 5 animations par an.</b></p>
<p><b>Prématernelle</b> 4 matinées lundi au jeudi 8 h 45 à 11 h 15 3-4 ans et 4-5 ans</p> <p>Accueil dès 8h30</p> <p>La priorité à l'interne se termine le 14 mars</p>	2 460 \$ + 55 \$ frais d'inscription	<p>10 versements : 1 x 301 \$ 9 x 246 \$</p> <p><b>Note : Tous les chèques sont à remettre lors de l'inscription.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un premier chèque de 301 \$. Ce chèque doit être remis à la signature de ce présent contrat et sera encaissé au moment de l'inscription. Ce montant couvre les frais d'ouverture de dossier (55 \$) ainsi que le paiement anticipé du mois de septembre (246 \$). Je reconnais être avisé(e) que ce montant est non remboursable.</li> <li>2. Neuf (9) chèques postdatés de 246 \$ payables le 1er de chaque mois et couvrant les mois d'octobre à juin.</li> </ol>	<p>Je reconnais être avisé(e) que l'organisme retiendra l'équivalent d'un mois de service si je retire mon enfant du programme d'activité avant la fin de l'année de La Soleillerie.</p> <p>Je m'engage à venir comme parent-participant <b>de 2 à 5 animations par an.</b></p>
<p><b>Dîner</b> 3 périodes mardi au jeudi 11 h15 à 12h45 3 à 5 ans</p> <p>La priorité à l'interne se termine le 14 mars</p>	<p>880\$</p> <p>S'ajoutent aux mensualités de la prématernelle pour un total de 2 740 \$+55\$ frais d'inscription</p>	<p>10 versements : 1 x 329 \$ 9 x 274 \$</p> <p><b>Note : Tous les chèques sont à remettre lors de l'inscription.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un premier chèque de 329 \$. Ce chèque doit être remis à la signature de ce présent contrat et sera encaissé au moment de l'inscription. Ce montant couvre les frais d'ouverture de dossier (55 \$) ainsi que le paiement anticipé du mois de septembre (274 \$). Je reconnais être avisé(e) que ce montant est non remboursable.</li> <li>2. Neuf (9) chèques postdatés de 274 \$ payables le 1er de chaque mois et couvrant les mois d'octobre à juin.</li> </ol>	<p>Je reconnais être avisé(e) que l'organisme retiendra l'équivalent d'un mois de service si je retire mon enfant du programme d'activité avant la fin de l'année de La Soleillerie.</p>

Programme et ateliers	Frais	Nbr de versements	Modalités de paiements	Notes
<p><b>Dîner</b> 4 périodes lundi au jeudi 11h15 à 12h45 3 à 5 ans</p> <p>La priorité à l'interne se termine le 14 mars</p>	<p>1 160 \$</p> <p>S'ajoutent aux mensualités de la prématernelle pour un total de 3 620 \$+55\$ frais d'inscription</p>	<p>10 versements : 1 x 417 \$ 9 x 362\$</p> <p><b>Note : Tous les chèques sont à remettre lors de l'inscription.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un premier chèque de 417\$. Ce chèque doit être remis à la signature de ce présent contrat et sera encaissé au moment de l'inscription. Ce montant couvre les frais d'ouverture de dossier (55 \$) ainsi que le paiement anticipé du mois de septembre (362 \$). Je reconnais être avisé(e) que ce montant est non remboursable.</li> <li>2. Neuf (9) chèques postdatés de 362 \$ payables le 1er de chaque mois et couvrant les mois d'octobre à juin.</li> </ol>	<p>Je reconnais être avisé(e) que l'organisme retiendra l'équivalent d'un mois de service si je retire mon enfant du programme d'activité avant la fin de l'année de La Soleillerie.</p>
<p><b>Prématernelle prolongée</b> 3 périodes mardi au jeudi 12h45 à 15h00 3 à 5 ans</p> <p>La priorité à l'interne se termine le 14 mars</p>	<p>1 410 \$</p> <p>S'ajoutent aux mensualités de la prématernelle et de la prolongation-dîner pour un total de 4 150 \$+55\$ frais d'inscription</p>	<p>10 versements : 1 x 470 \$ 9 x 415 \$</p> <p><b>Note : Tous les chèques sont à remettre lors de l'inscription.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un premier chèque de 470 \$. Ce chèque doit être remis à la signature de ce présent contrat et sera encaissé au moment de l'inscription. Ce montant couvre les frais d'ouverture de dossier (55 \$) ainsi que le paiement anticipé du mois de septembre (415 \$). Je reconnais être avisé(e) que ce montant est non remboursable.</li> <li>2. Neuf (9) chèques postdatés de 415 \$ payables le 1er de chaque mois et couvrant les mois d'octobre à juin.</li> </ol>	<p>Je reconnais être avisé(e) que l'organisme retiendra l'équivalent d'un mois de service si je retire mon enfant du programme d'activité avant la fin de l'année de La Soleillerie.</p>
<p><b>Prématernelle prolongée</b> 4 périodes lundi au jeudi 12h45 à 15h00 3 à 5 ans</p> <p>La priorité à l'interne se termine le 14 mars</p>	<p>1 860 \$</p> <p>S'ajoutent aux mensualités de la prématernelle et de la prolongation-dîner pour un total de 5 480 \$+55\$ frais d'inscription</p>	<p>10 versements : 1 x 603 \$ 9 x 548 \$</p> <p><b>Note : Tous les chèques sont à remettre lors de l'inscription.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un premier chèque de 603 \$. Ce chèque doit être remis à la signature de ce présent contrat et sera encaissé au moment de l'inscription. Ce montant couvre les frais d'ouverture de dossier (55 \$) ainsi que le paiement anticipé du mois de septembre (548 \$). Je reconnais être avisé(e) que ce montant est non remboursable.</li> <li>2. Neuf (9) chèques postdatés de 548 \$ payables le 1er de chaque mois et couvrant les mois d'octobre à juin.</li> </ol>	<p>Je reconnais être avisé(e) que l'organisme retiendra l'équivalent d'un mois de service si je retire mon enfant du programme d'activité avant la fin de l'année de La Soleillerie.</p>
<p><b>Picasso découvre l'orchestre</b> 5-9 ans</p>	<p><b>10 animations</b> oct.-déc. – 150 \$ <b>15 animations</b> jan.-mai – 215 \$</p>	<p>1 versement : 150 \$</p> <p>1 versement : 215 \$</p> <p><b>Note : Tous les chèques sont à remettre lors de l'inscription.</b></p>	<p>Un chèque postdaté en date du : 1er octobre 2019</p> <p>Un chèque postdaté en date du : 1er janvier 2020</p>	<p>Horaire : Mardi 16 h 30 à 17h 30</p>